

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 2 décembre 2021**

---

**Présents** : C. Abela, C. Catard, T. Lacroix, R. Jacquet, L. Garineau, G. Dufresne, C. Bareyre, F. Duclaux, P. Briol.

**Absents excusés** : : A. Duhamel (pouvoir à C. Bareyre), E. Campos.

### **Ordre du Jour** ;

- Approbation du PV du 15/09/2021
- Mobilier urbain
- Décision modificative n°4
- Atelier numérique pour les Seniors
- Logement social
- Colis de Noël pour les plus de 70 ans
- Panneau Pocket
- Chemins de randonnée
- Dépôt de déchets verts et branchages sur la commune de Martres
- Divers

Début de séance : 19h

### **APPROBATION DU PV DU 15/09/2021**

PV approuvé à l'unanimité des Présents.

### **MOBILIER URBAIN**

Achat de 2 bancs et 1 poubelle pour installation sur la place de la Mairie à proximité du menhir.

Décision prise à l'unanimité des Présents

## **DÉCISION MODIFICATIVE N°4**

La ligne budgétaire correspondante à l'achat du mobilier urbain est à modifier en conséquence (subvention de 234€ - Fond de concours de la CDC )

Décision prise à l'unanimité des Présents

## **ATELIER NUMÉRIQUE POUR LES SENIORS**

L'association **ASEPT** (*Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires*) financée par la **Caisse des retraites de la MSA** propose un atelier d'initiation au Numérique (utilisation de smartphone, tablette, PC) .

Au programme :

- Initiation à l'utilisation de la tablette numérique
- Apprendre à communiquer avec ses proches via les supports numériques
- Apprendre à faire des démarches administratives via Internet

Cet atelier numérique se déroulera à la mairie, en présence d'une animatrice en raison d'**une fois par semaine**, pendant **2 heures**, et cela durant **8 semaines** consécutives.

Atelier **gratuit** pour les Montignacais de plus de 55 ans.

**8 personnes** maximum.

Les inscriptions seront bientôt ouvertes dès que le jour et l'horaire seront définitivement arrêtés.

## LOGEMENT SOCIAL

Lancement d'un nouveau projet : **rénovation et aménagement de l'appartement situé au-dessus de la salle des fêtes pour le transformer en un logement social.**

Le Maire a présenté les différentes aides auxquelles la commune serait éligible pour les travaux à venir: aides de **l'État**, aide du **Département**, aide éventuelle de la **Région** en fonction des appels à projet du moment.

Le Maire a aussi présenté les différents organismes partenaires qui ont déjà été contactés et qui sont prêts à accompagner la Municipalité dans ce projet : **Gironde Ressources**, le **Siphem**, un **cabinet d'architecte**.

Dans un premier temps, une évaluation énergétique sera faite **début janvier** afin que le futur bâtiment réponde aux normes en vigueur en ce qui concerne l'isolation thermique.

Un **bilan complet de l'état des finances de la commune** sera également réalisé gratuitement par Gironde Ressources afin de connaître le plus précisément possible nos possibilités financières.

Décision sur la constitution du dossier est prise à l'unanimité des Présents

## COLIS DE NOËL

Suivant les critères d'éligibilité reconduits, 27 personnes (seules ou en couple) sont concernées et 19 colis seront distribués à cette occasion. Le budget correspondant sera couvert par la Mairie.

Décision prise à l'unanimité des Présents

## PANNEAU POCKET

Cette application développée pour les Services Publics permet de recevoir des notifications sur smartphone suivant besoins paramétrables.

Une présentation (par visioconférence) est prévue très prochainement afin de mieux cerner son utilisation et ses intérêts.

## CHEMIN DE RANDONNÉE

Le Maire rappelle que, depuis 2019, l'entretien des chemins de randonnée qui sillonnent la Commune est **une compétence qui a été déléguée à la CDC de Sauveterre.**

Avant la fin du mois de mars 2022, la Communauté de Communes Rurale de l'Entre-deux-Mers doit présenter un nouveau tracé, un nouveau balisage ainsi qu'une nouvelle signalétique pour les chemins de randonnée de la commune.

## DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS ET BRANCHAGES SUR LA COMMUNE DE MARTRES

La commune de Martres a aménagé un espace pour déposer et faire broyer ses déchets verts sur place. Son Maire propose de faire partager cette facilité aux habitants de Montignac moyennant une **participation globale annuelle de 300€** et dans le respect des mêmes règles et horaires applicables aux habitants de Martres (inscription auprès de la Mairie).

Décision est prise d'utiliser ce Service suivant modalités décrites par **6** voix « ***pour*** », **1** « ***contre*** », **3** « ***abstention*** »

## **DIVERS**

### **ASSAINISSEMENT DU CHEMIN RURAL**

( Voir délibération de ce point lors du Conseil du 15/09/2021)

L'accord du Propriétaire Mitoyen sur la solution retenue a été reçu. Les travaux de busage sont à réaliser par le Propriétaire concerné **avant le 31 Janvier 2022**, afin de permettre le début des travaux d'aménagement de ce chemin (budgétisé par la Commune), à compter de Février 2022.

### **Info FRANCE SERVICE Targon**

Nouvellement installé à Targon (rue René Pezat), cet espace propose gratuitement des conseils dans le domaine social, fiscal, administratif, juridique etc ...

Clôture de séance 21h30

